



Fonctionnement du CE, budget et Activités Sociales : Retour à une gestion saine !



LH 19/04/2018

Lors des élections professionnelles de 2015, une majorité de salarié(e)s a fait confiance aux représentant(e)s FO.

Après les démissions des anciens membres du bureau du CE en 2014, l'éviction des anciens secrétaire et trésorier du CE par leur Organisation Syndicale en 2015, force est de constater que nous avons eu à reprendre une situation dégradée tant dans le fonctionnement que dans la bonne gestion financière du CE.

Nous nous étions engagés à mettre en place une gestion transparente des comptes.

Cela n'a pas toujours été facile, certaines Organisations Syndicales ne nous facilitant pas toujours la tâche, mais aujourd'hui, malgré le passif financier des années antérieures que nous avons réussi à résorber, la situation économique du CE est saine.

En complément de l'expert comptable qui vérifie annuellement la comptabilité du CE, nous faisons également, depuis 2 ans, certifier les comptes par un Commissaire aux Comptes.

Dans leurs différents rapports, ils reconnaissent l'un comme l'autre l'exactitude et la probité des comptes.

Pour obtenir ce résultat, concernant les Activités Sociales, l'ensemble des Notes de Réglementation a été revu et mis aux normes en fonction de nos obligations légales.

Ce travail en profondeur a non seulement permis d'assainir et d'équilibrer les comptes mais aussi de pérenniser ou d'améliorer certaines prestations (*lire encadré au verso*).

En début de mandat, nous avons eu à reprendre certains travaux, qui n'avaient pas été réalisés, concernant le bâtiment des VINDITS, principalement les mises aux normes de sécurité, pour permettre aux salariés de pouvoir accéder à leur nouvel immeuble du CE regroupant les activités du BGAS et de la Ludothèque.

L'installation et la mise en route des VINDITS n'auraient pu se faire sans l'implication des salariées du CE.

Des travaux de mise aux normes de sécurité, des sanitaires et des accès, ont été nécessaires pour la salle de VAUVILLE, le complexe sportif de NOUAINVILLE et les autres installations appartenant au Comité d'Établissement.

Les activités du CE, du BGAS, des sous-commissions et des associations du CE ont nécessité un nouveau fonctionnement interne.

L'amélioration du système informatique du CE, la modification du site Internet, la mise en place d'un espace personnel, la possibilité de pouvoir choisir les jouets et gérer les commandes pour Noël via le site internet du CE, vous informer via la messagerie interne, sont autant d'améliorations apportées pour vous faciliter l'accès aux prestations.

Certains élu(e)s ont, dans l'intérêt des salariés et au-delà de leur appartenance à une autre Organisation Syndicale, soutenu nos initiatives.

Dans un contexte de crise économique tel que nous le connaissons aujourd'hui, les attentes des salariés vis-à-vis des prestations proposées par le CE sont légitimes et doivent être renforcées.

Ces prestations permettent de vous aider dans votre vie quotidienne et de compenser une réduction de votre pouvoir d'achat.

Pour cela, les élu(e)s du CE se doivent de garantir un équilibre budgétaire dans la mise en œuvre de leurs prérogatives en matière d'Activités Sociales et Culturelles.

C'est ce que nous continuerons à faire !

Pour les élu(e)s FO, deux priorités :

- ☛ **Les prestations doivent être le reflet des besoins des salariés,**
- ☛ **Les propositions doivent être chiffrées tout en respectant le budget, la réglementation et la légalité !**

- ⇒ *Vacances familles : outre l'amélioration du nombre de jours déclenchant une participation, l'ouverture à l'ensemble des organismes de tourisme "Loi 1901 ou pas", la mise en place de conventions, permettant aux salarié(e)s de faire des réservations via le BGAS en avant séjour (avance des frais par le CE),*
- ⇒ *Vacances enfants : de nouvelles programmations et destinations et un plus grand nombre de prestataires locaux (choix supérieur pour les enfants et les parents),*
- ⇒ *Permettre aux familles ayant plus de deux enfants de partir dans l'ensemble des locations "nuitées",*
- ⇒ *Amélioration de la participation transport,*
- ⇒ *Permettre une aide financière aux jeunes effectuant des études à l'étranger, assurer un accompagnement des jeunes en situation de handicap poursuivant des études,*
- ⇒ *Permettre aux salariés de choisir la période de remboursement des avances de caution d'appartement, ou des frais d'inscription aux concours,*
- ⇒ *Prendre en compte plus de salariés en augmentant la référence de la note auxiliaire familiale,*
- ⇒ *Remplacement des « Chèques Lire » par les « Chèques Culture » permettant une utilisation plus diversifiée,*
- ⇒ *Pallier à l'arrêt imposé des camping-cars du CE en proposant une note de réglementation qui relance cette activité, en augmentant les possibilités de locations.*

Tous les renseignements nécessaires sont disponibles sur le site CE :

www.cearevalahague.com

**Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter !
Pour renforcer notre action, n'hésitez pas à nous rejoindre !**

**Local FO Bâtiment Social - 26861
Site Internet FO : www.fo-areva-lahague.org**